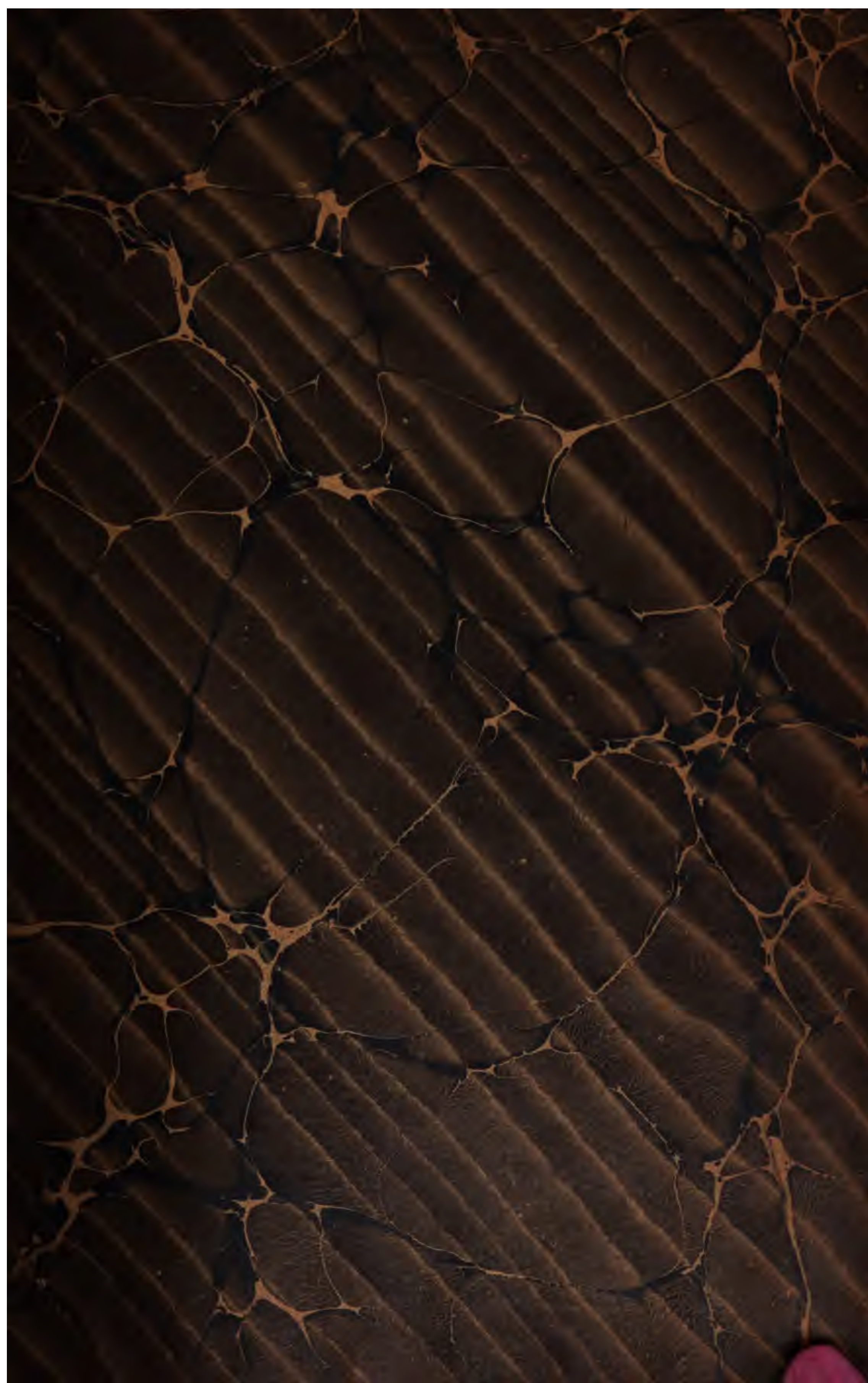
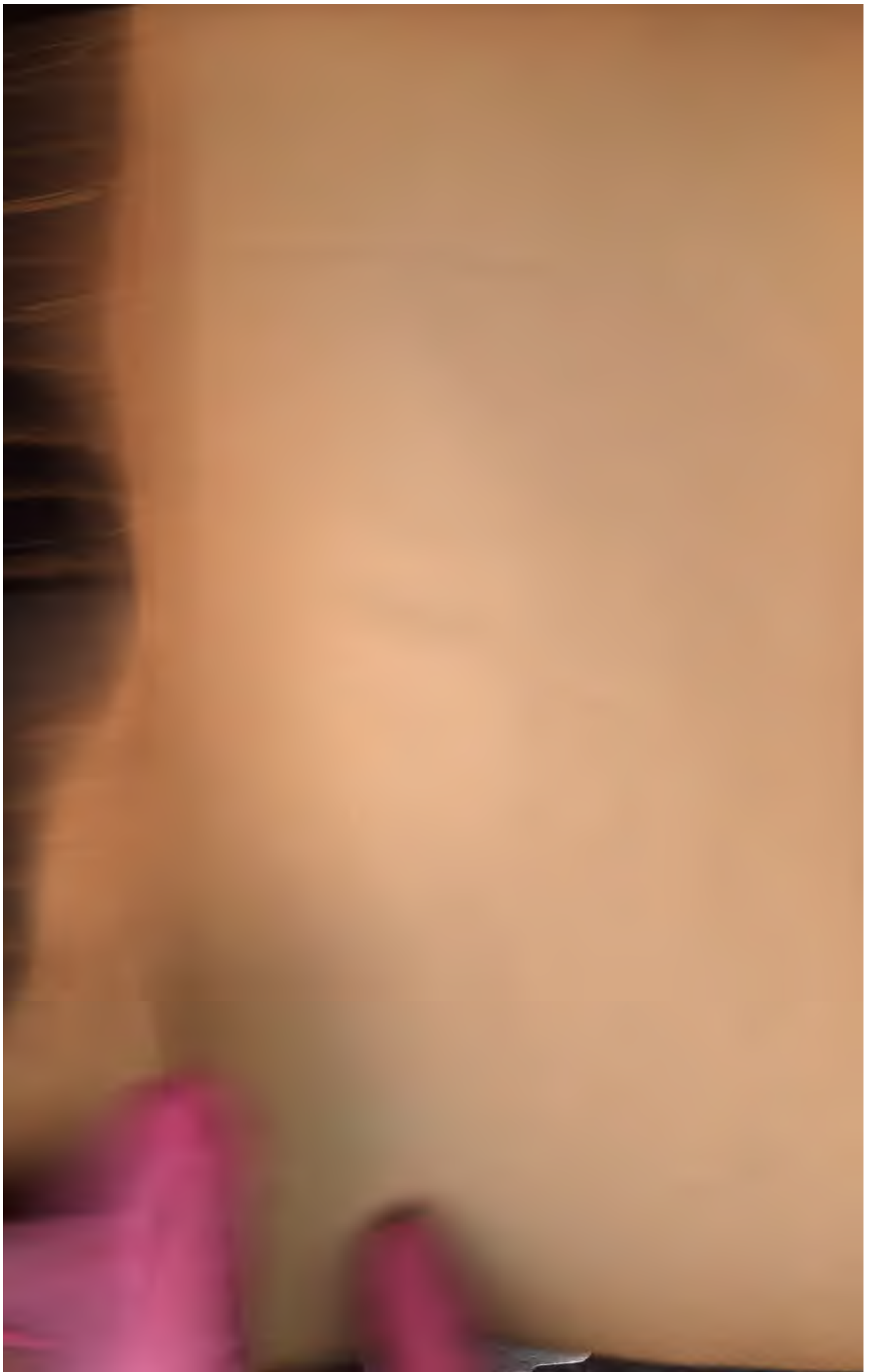




THÈSE DE DOCTORAT

ANTONIUS MUSA

ET

L'HYDROTHÉRAPIE FROIDE

A ROME

PAR LE

Dr EDMOND SPALIKOWSKI

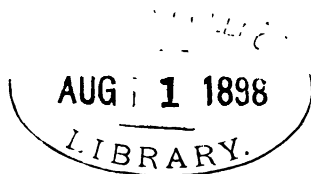
Licencié ès-sciences
Lauréat de la Société libre du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure,
de l'Ecole supérieure des Sciences et des Lettres,
des Hôpitaux de Rouen (1er Prix),
et de l'Académie Internationale de Géographie Botanique
Membre de la Société d'Anthropologie de Paris
etc.



PARIS
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
19, rue Hautefeuille
(Près du boulevard Saint-Germain)

—

1896



LOUVIERS
IMPRIMERIE EUG. IZAMBERT
Rue du Matrey

DU MÊME AUTEUR

Etude sur les logements des ouvriers de Rouen et des grandes villes industrielles (Extrait du Bulletin de la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure, 1894. Tir. à part).

Du pronostic des diphtéries toxiques (Rouen, Benderitter, 1894).

La station préhistorique de Saint-Aubin-sur-Gaillon (Rouen, Benderitter, 1894).

Note sur quelques instruments en silex, trouvés à Saint-Ouen-de-Thouberville (Eure). — Rouen, Benderitter, 1894.

Note sur une herminette (Bull. de la Soc. des Amis des Sciences Naturelles, 1894).

Note sur quelques anomalies d'ossements humains (Bull. de la Soc. des Amis des Sc. Naturelles de Rouen, 1894).

Note sur quelques ossements de l'époque gauloise (Bull. de la Soc. des Amis des Sc. Naturelles, 1895. Tir. à part).

Note sur un fragment de crâne néolithique (Bull. de la Soc. des Amis des Sc. Naturelles de Rouen, 1895).

Note sur des ossements humains et des bracelets et outils de l'époque néolithique trouvés à Notre-Dame-de-la-Garenne et aux environs de Gaillon (Eure). — Bull. de la Soc. des Amis des Sc. Naturelles, 1895. Tir. à part.

Un cas de filariose (Bull. de la Soc. des Amis des Sc. Naturelles, 1895).

Contribution à l'étude bactériologique du lait (L'Ami des Sc. Naturelles, 1894).

Florule des ponts de Rouen (Bull. de la Soc. des Amis des Sc. Naturelles, 1895).

L'hématozoaire du Paludisme (Rouen, imprimerie A. Lemort, 1895).

Les amibes endoparasites (L'Ami des Sc. Naturelles, 1894).

Recherches bibliographiques sur les sporozoaires endoparasites (L'Ami des Sc. Naturelles, 1894).

Un moyen de destruction des chenilles (Bull. de la Soc. des Sc. Naturelles, 1894).

Quelques mots sur l'antagonisme de Lecat et de J. J. Rousseau (Norm. littér., 1894).

Un poète normand au XIIIe siècle — Raoul de Ferrières (Norm. littér., 1894).

Une visite au laboratoire d'entomologie agricole (Rouen, imp. A. Lemort, 1895).

Du rôle du chou dans la thérapeutique des anciens (Le Naturaliste, 1895).

Les plantes et leur histoire (Monde des plantes, 1895).

Le médecin Tronchin et sa correspondance avec Voltaire (Rouen, Benderitter, 1895).

Note sur un cas de sporospermose (Chronique scientifique, 1885).

Sur une vertèbre humaine anormale (Bull. des Amis des Sc. Naturelles, 1895).

Des accidents causés par les piqûres d'abeilles (Le Naturaliste, 1895).

Notes préhistoriques (Bull. de la Soc. des Amis des Sc. Naturelles de Rouen, 1895).

Un médecin littérateur au XVIe siècle — Florent Chrestien (Paris, J.-B. Baillière et fils, 1895).

Les superstitions médicales normandes (Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Paris, 1895).

La grotte de Caumont (Le Naturaliste, 1895).

Le menhir de Montigny (Le Naturaliste, 1895).

De la difficulté de déterminer les races préhistoriques (Rouen, Benderitter, 1896).

Introduction à l'étude des sciences anthropologiques (Rouen, Benderitter, 1896).

Nos ancêtres préhistoriques. Conférence faite à l'Hôtel de Ville de Rouen, le 20 janvier 1896, à la Ligue de l'Enseignement. (Rouen, Lecerf, 1896).

La médecine et les Amulettes dans les temps préhistoriques (Bull. de la Soc. des Amis des Sc. Naturelles Rouen, 1895).

Etudes d'Anthropologie normande, 1er fascicule (Bull. de la Soc. des Amis Sc. Naturelles, Rouen, 1895).

Comment on devient anthropologiste (Le Naturaliste, 1er mars 1896).

Recherches sur les fémurs à colonnes (Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Paris, 1896).

Remarques sur le système dentaire de crânes humains de la Seine-Inférieure (Bull. de la Soc. des Amis des Sc. Naturelles, Rouen, 1896).

Observation de deux gauchers par hérédité (Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Paris, 1896.

Notes d'Anthropologie (Louviers, Izambert, 1896).

Nouvelles explorations des grottes de Caumont (Le Naturaliste, 1896).

A LA MÉMOIRE

DE MON GRAND-PÈRE

LE MODESTE ET SAVANT DOCTEUR

ANDRZEYKOWICZ

A MA FAMILLE

Meis et amicis

AVANT-PROPOS

Il me semblerait manquer au plus strict devoir de la reconnaissance, si, avant d'aborder mon sujet, je ne commençais par remercier tous ceux qui se sont intéressés à mes études médicales.

Que MM. les Drs Merry-Delabost, Petel et Ballay soient donc les premiers envers lesquels je m'acquitte de cette dette agréable, puisqu'ils ont été les premiers à me guider dans leurs services hospitaliers de Rouen.

Je n'oublierai jamais les savantes leçons de M. le Dr Petel, et les intéressantes cliniques de M. le Dr Ballay, qui ont su m'inspirer tant de goût pour la pathologie infantile. Je dois encore un souvenir à M. le Dr et Professeur F. Hue, dont je fus l'externe à l'Hospice Général; à M. le Dr Brunon, le distingué directeur de l'Ecole de Médecine, et enfin à M. Em. Blanche, dont les cours d'histoire naturelle m'ont servi plus d'une fois pour la préparation de la licence ès-sciences naturelles.

PRÉFACE

Il y a déjà longtemps, que le savant et spirituel Docteur Menière écrivait dans la préface de son Etude sur *Cicéron médecin*, que « la médecine et les médecins ont beaucoup à gagner dans l'étude des ouvrages de l'antiquité ».

A notre avis, rien n'est plus juste : malgré les progrès incessants de la science, malgré les merveilleuses découvertes dont nous sommes chaque jour témoins, il est de toute nécessité de consulter parfois les vieux auteurs. Peut-être, quelque prescription bizarre, quelque croyance absurde nous feront-elles hocher la tête, à côté, du moins, se trouvera quelque sage avis, quelque prudente recommandation bien propre à éclairer le praticien. Bien souvent aussi, nous constaterons qu'il n'y a rien de nouveau en médecine. C'est pourquoi nous nous sommes livrés avec ardeur à l'étude du passé, trouvant encore quelque chose à glaner après les savantes recherches entreprises avant nous.

L'hydrothérapie s'est tellement répandue aujourd'hui, son rôle est si manifeste, qu'il nous a paru intéressant d'en rechercher les premières applications chez les peuples anciens.

D'un autre côté, la vie d'Antonius Musa présentait quelques points obscurs que nous avons essayé d'éclaircir, trop heureux si nos efforts n'ont pas été stériles, s'ils peuvent contribuer à réveiller chez nos lecteurs l'amour de l'antiquité classique, et si nous pouvons les persuader que l'on ne perd jamais son temps à converser avec les vieillards.

E. S.

ANTONIUS MUSA

ET

L'HYDROTHÉRAPIE FROIDE A ROME

I

L'Hydrothérapie avant A. Musa

C'est en Grèce que l'hydrothérapie a pris naissance. « Après la guerre de Troie, nous voyons un des fils de Machaon, médecin de l'armée grecque, élever un temple à son grand-père Esculape, qu'Homère appelait tout simplement « le médecin irréprochable » et qui passait pour être venu de Memphis, où il avait été instruit dans les sciences et les arts de l'Egypte.

« Une fois Esculape devenu dieu, ses temples se multiplièrent, et l'emploi hygiénique et médical de l'eau fut presque exclusivement la base du traitement adopté par les prêtres qui desservaient ces temples. » (1)

Pausanias nous apprend que la source de Lerne à Corinthe était très fréquentée ; on commençait toutes les cérémonies par des bains suivis de *frictions* et de *massage*. On continuait ces frictions jusqu'à ce que le corps fut en sueur, puis les malades étaient aussitôt plongés dans l'eau froide. Que faisons-nous de plus de nos jours ?

Hippocrate n'a pas manqué de parler des usages bienfaisants de l'eau froide. Il employait cette dernière en bains, lotions et aspersions. Il l'ordonnait dans les douleurs, les tumeurs des articulations, les convulsions et la goutte. « Tumores autem in

(1) Dr Bottentuit. *Hydrothérapie, son histoire, ses théories.* Paris, V. Masson, 1858.

articulis et dolores absque ulcere et podagricos et convulsiones, etc. » (1)

Il les conseillait encore dans le tétanos, et plus tard ses disciples l'employèrent dans toutes les pyrexies.

Malgré tout, on ne peut enlever aux Romains le mérite d'avoir magistralement employé l'hydrothérapie. Mais il est un fait certain, c'est que ce furent les Grecs qui importèrent en Italie l'usage de l'eau froide, et dès lors l'ère des Thermes allait s'ouvrir.

Pendant plusieurs siècles, les Romains n'eurent pas d'autre médecine. Les auteurs classiques en ont fait quelquefois allusion. C'est ainsi que Térence nous en instruit :

« Nunc primum fac istœc lavet ! post deinde
« Quod jussi ei dari bibere, et quantum imperavi
« Date : mox ego huc revertor. »

Commencez par lui faire prendre un bain, puis vous lui donnerez à boire ce que j'ai ordonné; je reviendrai bientôt. « On voit, dit M. Ménière, que les nouvelles accouchées devaient prendre un bain, coutume ancienne déjà signalée dans les poésies de Callimaque, et que nous ignorerions peut-être complètement si les poètes n'eussent pris le soin de nous en avertir. ». (2)

C'est Lucain qui recommande de ne point prendre de bain après dîner :

Denique, si in calidis etiam cunctere lavacris,
Plenior et solio in fueris ferventis aquai,
Quam facile in medio sit uti des sœpe ruinas.

Perse revient sur le même sujet, lorsqu'il dépeint un gourmand se baignant après un copieux dîner, et trouvant la mort dans l'eau :

« Inspice : nescio quid trepidat mihi pectus, et œgris
Faucibus exsuperat gravis halitus : inspice, sodes. » .
Qui dicit medico, jussus requiescere, postquam
Tertia compositas vidit nox currere venas,
De majore domo, modice sitiente lagena
Lenia laturo sibi surrentina rogavit.

(1) Hippocrate. Aphorismes 25.

(2) P. Menière. *Etudes médicales sur les poètes latins.* Baillière, 1858, page 81.

« Heus, bone, tu palles — nihil est — videas tamen istud,
Quidquid id est : surgit tacite tibi lutea pellis,
— At tu deterius palles : ne sis mihi tutor;
Jam pridem hunc sepeli : tu restas — Perge, tacebo. »
Turgidus hic epulis, atque albo ventre, lavatur
Gutture sulfureas lente exhalante mephites.
Sed tremor inter vina subit, calidumque triental
Excutit e manibus : dentes crepuere retecti :
Uncta cadunt laxis tunc pulmentaria labris.
Hinc tuba, candelœ : tandemque beatulus alto
Compositus lecto, crassisque lutatus amomis,
In portam rigidos calces extendit. »

« Voyez un peu ce que j'ai : je ne sais d'où viennent ces battements de cœur, et pourquoi mon haleine sort à flots précipités et infects : voyez donc, je vous prie ? » Le médecin ordonne le repos; mais à peine, au bout de trois jours, le sang a-t-il repris son cours régulier; le malade veut aller au bain et fait demander dans quelque riche maison du bon vin de Surrente : une petite cruche suffira. — Mais, mon cher, vous êtes pâle. — Ce n'est rien. — Prenez garde à ce rien, vous êtes pâle et vous enflez sans vous en apercevoir. — Eh ! vous-même avez le teint bien plus mauvais. Voulez-vous faire avec moi le tuteur ? J'en avais un que j'ai mis en terre; gare à vous ! — Comme vous voudrez : je me tais. — Notre malade alors se gorge de nourriture, et, malgré sa peau blafarde, malgré les vapeurs empoisonnées qui s'échappent de son gosier avec effort, il se met dans la baignoire. Mais tandis qu'il boit, le frisson le surprend : la coupe de vin chaud s'échappe de sa main, ses dents se découvrent et s'entrechoquent, les morceaux tombent tout entiers de ses lèvres défaillantes : et de là les flambeaux, la trompette funèbre : enfin notre jeune homme, porté sur un lit de parade et tout enduit de parfums, est étendu à sa porte, les pieds devant. » (1)

Horace à son tour reviendra maintes et maintes fois sur les eaux thermales, dans ses odes et épîtres, entre autres dans la XVIe à Quinctius :

Fons etiam rivo dare nomen idoneus, ut nec
Frigidior Thracam, nec purior ambiat Hebrus,
Infirmo capiti fluit utilis, utilis alvo...

(1) Perse. Œuvres. Traduction franç. de A. Perreau.

« Une fontaine, j'ai presque dit une rivière, la Digence, plus fraîche, plus pure que les eaux dont l'Hèbre arrose la Thrace, coule chez moi, guérit les maux de tête, rend la digestion facile. »

Certaines sources d'Italie ont eu, en effet, une vogue plus ou moins méritée, c'était surtout des lieux de plaisir, si nous en croyons les élégiaques, et Martial raille amèrement ceux qui s'y rendent. C'est d'abord le lac de Sinnesse, en Campanie, qui avait, dit-on, la propriété de rendre fécondes les femmes stériles.

Dicet et hystericam se forsitan alteramœcha
In sinuessano velle sedare lacu.

Et ailleurs :

Casta, nec antiquis cedens Lœvina sabinis,
Et quamvis tetrico tristior ipsa viro,
Dum modo Lucrino, modo se permittit averno,
Et dum Baïanis sœpe fovetur aquis,
Incidit in flammas, juvenemque secuta, relicto,
Conjuge, Penelope, venit, abit Helene ! (1)

« Ainsi les eaux de Lucrin, celles de l'Averne et même celles du golfe de Baïa, ont incendié cette matrone, jusque-là chaste comme les antiques Sabines, plus sévère encore que son triste mari : la voila qui s'enfuit avec un jeune homme : arrivée Pénélope, elle est partie Hélène ! »

Asclépiade, prédécesseur d'Antonius Musa, recommandait les promenades, les bains, les frictions dans un grand nombre de maladies. On l'appelait vulgairement « *le donneur d'eau froide* ». C'est donc l'ébauche de l'hydrothérapie froide !

« C'est lui, dit M. Maurice Albert, qui fut le créateur de l'hydrothérapie, si goûtée sous Auguste, et personne ne contribua davantage à généraliser la mode des thermes que les mœurs grecques avaient introduits à Rome. » Qu'aurait pensé M. Porcius Caton de ce luxe de propreté ? Et quel nouveau grief il eut trouvé là contre les médecins détestés ! De son temps, en effet, on ne se baignait guère. » Au dire de ceux qui ont décrit les coutumes de la vieille Rome, raconte Sénèque dans une lettre datée de la villa de Scipion l'Africain, où il était allé faire une

(1) Martial. Liv. I. 63.

retraite, on se lavait chaque jour les bras et les jambes, pour enlever les souillures contractées par le travail, mais l'ablution du corps entier ne se renouvelait qu'une fois la semaine, aux jours de marché. » C'est à partir d'Asclépiade surtout, que les malades et tous les Romains adoptèrent un usage jusqu'alors plus particulièrement réservé aux amateurs de gymnastique ; c'est grâce à son influence que le goût se répand des bains d'eau chaude et de vapeur dans les salles enveloppées d'air brûlant par des calorifères souterrains. Ce n'est pas tout : un des premiers voluptueux de Rome, l'ingénieux Sergius Orata, avait inventé des baignoires mobiles et suspendues au-dessus du foyer, sortes de berceaux d'eau douce : Asclépiade les adopta et les employa pour ses malades, qui trouvaient ainsi réunis le bain, le feu, la promenade et le lit. » (1)

---

(1) M. Albert. *Les Médecins grecs à Rome*. Paris, Hachette, 1894. Page 58.

II

Les prédécesseurs d'Antonius Musa à la Cour d'Auguste

Dire qu'Auguste fut soigné par des praticiens habiles serait trop s'avancer, mais affirmer que c'étaient des gens expérimentés, c'est dire la vérité ! Alléchés par l'espoir d'un gain considérable, les médicastres de l'ancienne Rome briguaient à l'envie la place de médecin de l'empereur, les titres n'étaient guère d'usage, la faveur jouait le plus grand rôle.

Ce n'est pas cependant que la médecine donnât à ceux qui se disaient ses disciples un lustre ou un cachet spécial. On sait au contraire avec quel mépris on regardait les hommes de cette profession. D'abord ils étaient pour la plupart des étrangers, des Grecs ! et ce nom odieux suffisait à lui seul pour entraîner la déconsidération sur celui dont le crime était d'être né sous le ciel hellénique ! De plus, ils étaient esclaves, c'est-à-dire de simples choses soumises au caprice du maître et sans cesse menacés du fouet ou des ergastules ! C'étaient aux esclaves privilégiés qu'étaient réservées les études médicales, et il faut avouer aussi qu'ils n'en faisaient pas toujours bon usage : ils s'en servaient souvent pour empoisonner ceux que la jalousie d'un maître leur avait désignés, ou bien pour intriguer auprès des femmes, les séduire ou les faire avorter. Ils étaient donc avant tout médecins particuliers.

« Quel était le caractère de cette médecine domestique, et pendant combien de temps exerça-t-elle son empire exclusif ? Il n'est pas inutile de le dire en peu de mots. L'empirisme et la superstition n'ont pas besoin d'une culture étrangère pour germer et pour grandir : Il paraît cependant certain que même l'empirisme et la superstition romaines ne sont pas autochtones : les Etrusques envoyèrent à Rome leur déesse *Salus* et des charlatans de toute espèce : les Marses et les Sabins se désaisirent en sa

faveur de quelques-uns de ces enchanteurs si renommés qui avaient le pouvoir de bouleverser ou de rappeler la raison.

.... Vincor ut credam miser
Sabella pectus increpare carmina
Caputque Marsa dissilire nenia (1).

Ce mépris du médecin se continua bien longtemps dans la vieille cité jusqu'au moment de l'apparition des Asclépiades.

« C'est le moment où la médecine se montre pratique et se répand partout, où elle entre en relations directes avec le gouvernement, pénètre à la Cour, dans l'administration, commence à s'organiser officiellement et devient un des rouages de l'Etat. Des médecins grecs, César avait fait des citoyens : Auguste va en faire des employés de son palais et des fonctionnaires publics. » (2)

L'histoire nous a conservé les noms d'un certain nombre de médecins d'Auguste. C'est qu'en effet il en eut toujours besoin.

« Il eut toute sa vie une foule d'infirmités et d'affections chroniques. Le cœur, le foie, les nerfs, les articulations, la vessie, les intestins, tout était malade dans sa machine. Chaque année, au printemps, il souffrait d'un gonflement du diaphragme. Son corps était couvert de durillons qui le démangeaient affreusement, et que l'usage du strigille avait transformés en dartres vives. Il portait un appareil à la jambe gauche pour en soutenir la faiblesse et dissimuler une légère claudication. L'index de la main droite lui refusait parfois tout service. De pénibles étouffements l'oppressaient au point qu'il ne pouvait dormir dans des chambres fermées : il lui fallait coucher les portes ouvertes sous un péristyle rafraîchi par des eaux jaillissantes et des éventails suspendus. Mais alors aux étouffements succédait une toux opiniâtre. Très sensible aux plus légers changements de température, il prenait des rhumes de cerveau dès que le vent soufflait du midi. Jeune, il avait failli mourir d'un catarrhe du foie ; vieux, il mourut d'une maladie d'entrailles. » (3)

Un de ses premiers médecins fut M. Artorius Asclépiades, que

(1) Horace. Epodes XVII. 26.

(2) M. Albert. *Les Médecins grecs à Rome.* — Cf. Fleury. *Traité pratique et raisonné d'hydrothérapie.* P. 4.

(3) M. Albert. Loc. cit., p. 115.

les auteurs anciens désignent quelquefois sous le nom d'*Ami d'Auguste*. Il paraît qu'il composa un grand nombre d'écrits, aujourd'hui perdus, et quand il mourut, le peuple de Smyrne, de concert avec le Sénat de cette ville, lui éleva un monument funéraire.

Markon Artôrion Asklepiadên
Theou kaisaros sebastou iatron
E boule kai o demos tôu Smurnaiôu
Etimeken heroa, polumathias karin.

Un peu plus tard, il fut remplacé par Acron, disciple d'Asclépiade, dont le nom a été retrouvé sur une inscription probablement de sépulture :

« Acroni patri, *medico Augusti*, Clodiœ matri, Lœtœ sorori C. Clodius Aquilanius. »

On prétend aussi qu'un certain Camelus ou Camelius, fut appelé pour soigner l'auguste malade (1).

J'ai tenu à rappeler succinctement les quelques points d'histoire de la médecine romaine, pour montrer quelle révolution Antonius Musa va produire non seulement dans la médecine, mais dans l'empire, en changeant entièrement la condition sociale de ses collègues.

---

(1) Pline. Hist. nat. XIX. — 38.

III

CE QUE L'ON SAIT D'ANTONIUS MUSA

Antonius Musa, d'origine grecque, fils d'Iasus, frère d'Euphorbe, médecin de Juba, roi de Mauritanie (1), était un affranchi de la maison Pomponia (2). Son nom de Musa lui fut donné, paraît-il, à cause de son esprit (3). Il naquit en 709. Quant à sa jeunesse, elle nous est inconnue. Bien peu d'auteurs se sont occupés de lui, et nous devons la plupart des renseignements sur son compte à Suétone et à Galien.

Au XVII[e] siècle, deux intéressants mémoires ont été publiés, l'un par Crell (Ludwig Christian), *A. Musa, observationibus varii generis illustratus*. Lips. 1725. 4. — L'autre, signé d'Ackermann (Johann Christian Gottlieb), *Prolusio de A. Musa Octaviani Augusti medico et libris qui illi adscribuntur*. Altorf. 1786. In-4°.

C'est grâce à une circonstance fortuite que le nom d'Antonius Musa fut soudain mis en lumière. « L'an de Rome 731, dans la onzième année de son règne, Auguste était très malade. A la suite de son expédition de Biscaye, il avait eu une très forte hépatite, qu'on soigna selon l'usage, par des fomentations, des bains chauds et de vapeur. On alla même, pour éviter tout refroidissement, jusqu'à tapisser la chambre impériale de fourrures épaisses impénétrables à l'air.

Loin de réussir, ce régime aggrava le mal et l'état de l'empereur, devenu d'une maigreur effrayante, parut bientôt désespéré. Alors un jeune affranchi grec, Antonius Musa, proposa un traitement tout contraire. » (4) « Cum etiam distillationibus, jecinore vitiato ad desperationem redactus, contrariam, et anci-

---

(1) Ladvocat. *Diction. hist. et bibliog.* Tome III.

(2) Dezobry et Bachelet. *Diction. général de biog. et d'hist.* — Cf. Haller. *Bibliotheca Botanica.* T. I, p. 63. — *Bibl. med.* Vol. I, p. 15. — Sprengel. *Histoire de la médecine.* — Choulant. *Handbuch der Bücherkunde für die altere medica.*

(3) Dan. Leclerc. *Histoire de la médecine.*

(4) Cf. *Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres.* I, 49. — Dezobry. *Rome au siècle d'Auguste.* — Dan. Leclerc. *Hist. de la médecine.*

pitem rationem medendi necessario subit : quia callida fomenta non proderant frigidis curari coactus : auctore Antonio Musa. » (1)

Il faut d'abord mettre au jour cette maladie d'Auguste. L'auteur latin dit bien qu'il souffrait du foie, mais les affections de cet organe sont si complexes, qu'il faudrait plus de précision. Les philologues ont attribué plusieurs significations au mot *distillatio*. On peut entendre par là l'action de couler goutte à goutte. Celse et Pline l'emploient pour désigner un catarrhe, un flux. Auguste, comme beaucoup de Romains de son époque, s'adonnait aux plaisirs vénériens, à la bonne chère et au vin, comme ses sujets, il devait être atteint de la maladie vulgaire, la goutte. Qu'est-il donc étonnant si l'empereur a souffert de coliques hépatiques, c'est là, à mon avis, ce qu'il faut entendre par *distillatio*, le passage d'un calcul dans les voies biliaires laissant bien en effet l'impression d'un écoulement lent et irrégulier.

Cette explication est bien en rapport avec le traitement institué par Antonius Musa, c'est-à-dire l'hydrothérapie froide.

De nos jours encore, on fait passer les douleurs atroces des coliques hépatiques en appliquant des vessies de glace sur l'hypocondre (2).

« Ainsi, Auguste présente la plus éclatante guérison par l'hydrothérapie, et A. Musa le plus célèbre et le plus heureux médecin qui ait appliqué cette médication dans l'antiquité. » (3)

Par quelle inspiration Musa entreprit-il de traiter son malade par l'eau froide, c'est ce qu'il est difficile de dire, nous ne connaissons pas assez les idées de A. Musa sur la philosophie médicale pour l'expliquer. Disciple d'Asclépiade, il avait voulu faire avancer sans doute la science. Dion ne pense pas de même : le besoin de se créer un système lui a fait abandonner ou modifier la médecine de son maître, il en a pris une diamétralement opposée (4) : au lieu de bains chauds, il n'emploie que des bains froids (5).

---

(1) *Auctore Antonio Musa.* — Corruptus autem ut Plinü locus lib. XXIX. Cap. I ubi hanc Musa curationem refert. Notamdumque quod cum lib. XIX cap. VII, lactuca conservatum Augustum Antonii Musa prudentia scribat lib. XVIII cap. XV : « Per eruum (inquit) curatum D. Augustum Antonii epistolis ipsius memoria extat. » « Eruum tamen eodem loco gravedissimum appellat, at morbi omnes Augusti ex distillationibus et gravedine provenisse videntur. » — Torrentius.

Cf. Suétone. *Vie des douze Césars.*

(2) Cf. Dieulafoy. *Manuel de pathologie interne.* 3 volumes. Paris.

(3) Dr Bottentuit. Loc. cit.

(4) Pline. Hist. naturelle.

(5) Dion. LIII. 30. Cf. Dezobry. Lettre XCIII, p. 483.

Notons son indignation contre les douches brûlantes de Baïa et de Cumes. Ne dirait-on pas qu'elle émane d'un médecin hydropathe de nos jours. Horace est le premier à nous apprendre que Musa lui a défendu l'usage des eaux chaudes de Gabies : aussi,

Vicus gemit, invidus œgris
Qui caput et stomachum supponere fontibus audent
Clusinis, Gabiasque petunt et frigida rura. (1)

« Même interdiction pour les eaux sulfureuses de Baïa, *nam mihi Baias supervacuas;* il les brouille avec lui, *illis me facit invisum*, et le plonge dans l'eau froide, même en hiver, *gelida quum perluor unda per medium frigus.* » Donc Horace qui, jusque-là, se plaisait aux thermes de Baïa, va les abandonner pour aller à Salerne : tout le monde le plaint de quitter un si riant séjour, des bois de myrtes, *myrteta relinqui*, et ces eaux sulfureuses si propices dans certaines maladies (2).

Dictaque cessantem nervis elidere morbum
Sulfure contemni.

Nous sommes ici du moins en présence d'un médecin énergique qu'il est rare de rencontrer même à notre époque : habitués à flatter les riches, à suivre leurs caprices, les médecins romains ne leur donnaient bien souvent que des remèdes au goût du client. Musa doit être estimé pour son rare courage, surtout en présence d'un empereur dont la mort pouvait lui être imputée.

Auguste, en retour, se montra reconnaissant (chose encore plus rare), il le combla de richesses, le dispensa de tout impôt, l'élut membre équestre et lui conféra le droit de porter l'anneau d'or. Bien plus, sa statue fut élevée sur le Palatin avec les deniers publics, près de celle d'Esculape (3). « Medico Antonio Musœ, cujus opera ex ancipiti morbo convaluerat, statuam, *œre collato,* juxta signum Œsculapii, statuerunt. » (4)

Voici donc la médecine désormais honorée, et nous, médecins, nous ne devons pas oublier que c'est depuis ce jour qu'elle prit droit de cité en la personne de Musa. Je crois qu'un homme qui,

(1) Horace. I. Ep. XV.

(2) Menière. Loc. cit.

(3) Montfalcon. *Précis de bibliographie médicale.*

(4) Suétone. *Histoire des douze Césars.*

par son talent, obtient une telle faveur, mérite bien que la postérité jette au moins sur lui un faible regard. Auguste étendit ses bienfaits à tous les médecins. Pendant une famine, il chassa tous les étrangers de la ville, à l'exception des médecins, et plus tard il leur donna le droit de porter l'anneau d'or (5).

Comme tous les inventeurs d'un système comme Prisnitz et Kneipp, Musa eut le tort de généraliser, et Marcellus, traité par l'hydrothérapie, mourut à la fleur de l'âge : cette fin mystérieuse fut attribuée à un assassinat, et l'on crut même qu'Antonius Musa en était l'auteur. « Malgré les propos méchants qui coururent, et le témoignage de Dion Cassius, qui s'est fait l'interprète de cette abominable accusation, il est bien difficile de le croire, car c'est Antonius Musa qui soigna le jeune homme et il n'avait aucun intérêt à le tuer et à compromettre, pour plaire à Livie, la haute faveur dont il jouissait. Si, comme le prétend Servius, Marcellus mourut à Stabies dont les eaux sont froides, tout ce qu'on peut dire, c'est que le médecin fut la cause indirecte de cette mort, et que son traitement préféré, après avoir sauvé l'oncle, tua le neveu. Mais si, comme l'affirme Properce, Marcellus mourut à Baïa, la responsabilité de Musa se trouve entièrement dégagée. »

Musa nous intéresse encore par son amitié avec Virgile, Mécène et Agrippa.

A Agrippa, il dédia un recueil de recettes : *De herba Vettonica* (en grec), regardé généralement comme apocryphe, ainsi que celui qu'il rédigea en latin pour Mécène (1), *De tuenda valetudine ad Mæcenatem*.

Chose étonnante, dans ce dernier opuscule, il n'est fait mention ni d'hydrothérapie ni de bains froids. « C'est sans doute parce que Mécène les détestait et que Musa ne l'avait pas conquis sur ce point. N'est-ce pas Mécène qui, le premier, creusa à Rome des vastes piscines d'eau *chaude*, où l'on pouvait nager ? » (M. Albert.)

Le *De herba Vettonica* se trouve dans un manuscrit de Leyde

---

(5) Cf. Dion. LIII. 30. — Dezobry. Lettre XCIII, tome III, p. 479.

(1) Voir la collection d'*Ecrivains médicaux de Torentius*. Bâle, 1528 (in-folio). — *Parabilium medicamentorum scriptores antiqui d'Ackermann*. Nuremberg, 1780, in-8° — Edition de *Sextus Plautus*, 1538, in-4°. — *De herba betonica, De tuenda valetudine cum medicis antiquis*. — *Venetiis*, 1547, in-folio. — *Nouv. biog. générale*, tome XXXII, p. 13

du XI[e] siècle avec cette mention : « Explicit herbarium Musa de herba Vettonica ». Nous possédons également « Antonii Musæ fragmenta quœ exstant. » (1)

Musa écrivit aussi pour Auguste un livre qui était le résumé de tous les remèdes employés dans les différentes maladies. Il y est fait allusion de la lettre à Mécène : « Namque ego diligenti cura, licet summa brevitate, comprehendi singula curationum genere, sicut proximo in eo libello feci quem Cesari nostro coram te tradidi. »

Nous avons vu plus haut l'ordonnance que dictait à Horace, le médecin impérial, lui enjoignant de quitter au plus tôt Baïa et ses plaisirs, car Horace était goutteux :

Fervens difficili bile tumet jecur.

« Horace, dit le D[r] Daremberg, redoute toutes les intempéries et par dessus tout *le froid* (2). N'importe, il suivra aveuglément les conseils de son médecin. Las de voluptés, de bonne chère et de vins fins, il n'hésitait pas à se livrer aux ondes glacées dans l'espoir de *rajeunir !* »

Non seulement Musa recommandait à Horace et à tous les goutteux (et Dieu sait s'ils étaient nombreux à Rome), l'hydrothérapie froide, il l'ordonnait à tous. L'exemple de la guérison de l'empereur donnait du courage aux plus sceptiques ; « l'eau froide était en faveur, Musa généralisait, fatale tendance de tous les guérisseurs qui se hâtent d'établir des analogies comme si dans la plupart des cas, l'individu n'était pas tout. (D[r] Ménière. Loc. cit.)

Quant à Virgile, on aurait deux preuves évidentes de son estime et de son affection pour Musa, si l'idée qu'on a eue de reconnaître le médecin d'Auguste sous les traits d'Iapix, était aussi indiscutable qu'ingénieuse, et surtout si elle était réellement du poète de l'Enéïde, la petite pièce des Catalecta intitulée *Ad Antonium Musam* (3).

---

(1) Altera editio quidem ad Mœcenatem rectius in editionibus quibusdam ut Nor. 1588. tribuuntur Antonio Musœ. — Conf, Labbeum, lib. non M. SS. p. 215 (Bibliotheca grœca. Editio quarta. 1. 1780, p. 685).

(2) D[r] Daremberg. *La Médecine, Histoire et Doctrines.*

(3) Atterbury. *Reflexions on the character of Jaspis in Virgilius, or the character of Antonius Musa, physician to Augustus.* Londres. 1740.

Nous empruntons au D[r] Menière l'étude sur la pièce adressée à Musa :

Quœcumque ire ferunt variœ nos tempora vitœ,
Tangere quas terras, quosque videre homines :
Dispeream, si te fuerit mihi carior alter !
Alter enim quis tu dulcior esse potest !

« En quelque lieu, sous quelque ciel, chez quelques mortels que me conduisent mes destins, que je meure si personne peut m'être plus cher que toi ! Qui pourrais-je aimer davantage ? Les dieux t'ont accablé de leurs dons les plus précieux :

Cuncta, quibus gaudet Phœbus, chorus ipseque Phœbi
Doctior o quis te, Musa, fuisse potest ?
O quis te in terris loquitur jucundior uno ?

Personne n'est plus habile, et personne au monde ne parle plus agréablement.

Nous recueillons volontiers ce témoignage d'admiration, de sympathie : Virgile reconnaît chez Musa, non seulement la science, mais l'art de bien dire, le talent qui guérit, l'éloquence qui persuade et console, les deux choses qui contribuent davantage à faire honorer le savoir et le savant. Enfin le poète dans l'exagération de sa tendresse, termine cette pièce si intéressante par ces deux vers :

Quare illud satis est, si te permittis amari :
Non, contra, ut sit amor mutuus inde mihi.

« Je serai satisfait si tu me permets de t'aimer, je n'exige pas que tu éprouves pour moi un sentiment pareil. — Il y a là une générosité bien grande, une forme délicate autant que flatteuse. N'est-ce qu'un acte de courtisan envers le médecin favori de l'empereur, est-ce un élan spontané de tendresse gratuite ? Nous nous arrêtons volontiers à cette dernière supposition, elle est plus en honneur avec le caractère connu de Virgile, et fait plus d'honneur à Musa et au poète. » (D[r] Menière. Loc cit., p. 119-120).

Pour reconnaître Musa sous les traits d'Iapix, il faut un effort d'imagination que rien n'explique, d'autant plus que dans l'Enéïde, il s'agit d'un chirurgien plutôt qu'un médecin, et l'on sait qu'à Rome, il y avait des spécialistes de condition aussi infime que nos barbiers du Moyen âge.

IV

Influence de Musa a Rome

« La guérison merveilleuse d'Auguste eut une grande influence sur le choix des eaux amenées à Rome. Les Romains dont les ancêtres n'avaient pris d'autres bains froids que dans les eaux sales du Tibre, connurent enfin les eaux plus pures et plus fraîches, aussi vit-on s'élever des bains en rapport avec la nouvelle splendeur de la ville devenue ville de marbre. Agrippa, gendre d'Auguste, pendant l'année de son édilité, fit conduire à Rome les eaux des sources les plus éloignées. C'est à lui que l'on doit l'eau Virgo, l'eau fraîche et pure par excellence. Il créa 170 bains publics, 150 fontaines jaillissantes. » (1)

Quelques auteurs prétendent que Musa préconisait l'eau froide uniquement pour réagir contre le luxe excessif des bains chauds. J'avoue ne partager aucunement cette opinion.

Mais il en fut de cette innovation comme de toutes les autres, la mode s'en accapara, et l'on vit des gens de toutes conditions et de tous les rangs se jeter dans l'eau froide au cœur de l'hiver.

Pline raconte comment il vit de vieux consulaires frissonner dans leurs bains froids (2). Ils en faisaient étalage. Les fanatiques du système allaient jusqu'à imiter les anciens Germains, en plongeant dans une eau glacée les enfants nouveaux-nés.

Notos ad flumina primum,
Deferimus, nœvoque gelu duramus et undis (3).

Bien entendu, Musa eut des admirateurs et par là même des disciples ; s'il faut en croire Sénèque, Charmis, de Marseille, n'ordonnait que l'usage des bains froids : « Repente civitatem Charmis ex eadem Massilia invasit, damnatis non solum prioribus medicis, verum et balneis : frigidaque etiam hibernis algoribus

---

(1) Dr Bottentuit. Loc. cit.

(2) Livre XXIX, chap. V.

(3) Virgile. Enéide IX. 603. — Voy. aussi *Les bains et les eaux dans l'antiquité et dans les temps modernes*, in Rev Britan. 1871.

lavari persuasit. Mersit œgros in lacus. Videbamus senes consulares usque in ostentationem rigentes. Qua de re exstat etiam Annœi Senecœ adstipulatio (1).

---

(1) Sénèque. Epist. 53 et 83.

V

La Matière médicale d'Antonius Musa

Les auteurs du Moyen âge ont consigné dans leurs ouvrages un certain nombre de médicaments ou pour mieux dire de formules thérapeutiques attribuées à tort ou à raison à Antonius Musa et conservées par Galien, mais que je dois transcrire ici afin de donner des documents complets sur le médecin d'Auguste [1].

*
* *

Ad anginam : stercus caninum album accipito ac ressiccato tutrumque cribro medico cribrato promptu habeto. Usus tempore melle diluito, atque tunc ut devoretur illimito.

Hœc quum scribat Musa, merito ei astipulamur : hoc enim medicamento fortius nullum novimus, neque in anginã neque in magnã tonsillarum inflammatione, aut iis quibus ex glandulis suffocationis periculum imminet.

Compositio ad abscessus in profundo Ant. Musœ.

Croci ʒıȷ, myrrhœ ʒıȷ, bdelli ʒııȷ, uncum amararum ʒvııȷ, succi marrubii heminœ dimidium, passi protropi heminœ dimidium. Liquores coquito et admixtis reliquis excipito. Utere in passo dissolvem (?) quantum sufficit.

Id. xii, p. 636.

*
* *

Antonii Musœ advocem interruptam. Brassicœ viridis cauliculas depuratas manducandas prœbe, et quod instar palearum exuccum est exspuere jube, succum vero deglutiri.

xiii. 48.

*
* *

Galien attribue à Musa : « Confectiones hepaticœ ab Asclepiade conscriptœ. »

xiii. 206.

(1) Galien. *Medicorum grœcorum opera quœ exstant* Vol. xiii, etc.

Musa vero cataplasma ad ipsos (hydropicos) prœparavit ex elaterio, staphide silvestri, hyssopo, felle tauri, œqualibus partibus ipsorum finibus contusis exceptis.

XIII. 263.

*
* *

Pour la gangrène :

« Quin etiam Musœ medicamentum quod in Hereœ tomo scriptum est, his commodissime componitur. »

XI. 137.

*
* *

Compositio Antonii Musœ nephretica. Fructuum pini, susorum cribratorum XX, feminis papaveris nigri, tragacanthœ, utriusque 3IJ, nardi celticœ, croci, anisi decorticati : radicis dauci cretici, radicis dulcis singulorum drachm. j. costi obol. IIJ, prœpara cum protropo et repone in pyxide. Da nucis Ponticœ magnitudinem, cum protropi cyatho uno et aquœ calidœ cyathis duobus.

XIII. 326.

*
* *

Panacée.

Alia Antonii Musœ panacea.

Usus est eã Diogas iatraliptes. Facit ad eos qui per circuitum a rigore infertantur, delet febres antiquas ac reliquos morbos. Facit ad tussim veterem, phthisicos, sanguinem rejicientes, suppuratos, dyspnoïcos, convulsiones, in veteratos inflammationes, splenicos, hydropicos inveteratos, cœliacos. Extrahit lapides a renibus, probe ciet urinam. Prodest omnium reptilium plagœ et ad lethalia venena et ad omnem materiam venenosam ac corruptoriam vim habentem.

Peperis albi aut longi VIIJ, feminis hyoscyami albi, cinnamomi, cardamomi, myrrhœ, thuris singularum 3XIJ, opii, croci, utrimque 3X, sulfuris vivi 3VJ, costi aristolochiœ longœ, corticis mandragorœ aut ipsorum malorum vel foliorum, euphorbii, singulorum 3 IY, mellis atticis cocti quod satis est.

XIII. L II, p. 105

Pastillus.

Alun, aloes, myrrha, safran, mulsa ex Falerno facto excipiuntur.

XIII. 832.

*
* *

Alia panacea dolorem sedans.

Myrrha.

Hyoscyamus.

Opium.

XIII, p. 57.

*
* *

Ad parvos hordei oblongos circa pilos palpebrarum abscessus, crithas et posthias appellant Antonii Musœ.

Galbani partem unam cum exiguo nitro mixtam imponito.

Liv. 5. XII. 741.

*
* *

Ad pilos pingentes in palpebris enascentes. Fel aviculœ quœ cinœdus appellatur et aconiti dimidium ejus mixta reponito. Usu vero exigente, evulso pilo, loco medicamentum illinito.

XII. 740.

*
* *

Ad narium polypos.

Atramenti sutorii partem j, sandarachœ partem j, tota insuffla.

XII. 685.

*
* *

Compositio ad glancedinem (?) Antonii Musœ.

Fellis perdicis silvestris partem unam, in alio exemplari succi herbœ perdicii. Aliqui succi centaureœ partes tres, mellis atticæ tantumdem.

XII. 737.

CONCLUSION

Il résulte des recherches auxquelles je me suis livré, qu'Antonius Musa est un des plus grands médecins de l'antiquité latine. Deux choses ont aidé à son élévation : les circonstances et l'audace.

Néanmoins, il a eu une influence considérable sur son siècle et sur les suivants.

C'est à lui que nous sommes redevables en grande partie de l'hydrothérapie froide.

Il a eu enfin le mérite non moins grand de relever l'art médical, aux yeux de la foule, en contribuant à son anoblissement et à son illustration.

C'est pourquoi il n'est que temps de tirer de l'oubli le nom de ce grand médecin et de rendre un juste hommage à sa mémoire.

BIBLIOGRAPHIE

ACKERMANN. — Parabilium medicamentorum scriptores antiqui.
ALBERT (M.). — Les Médecins grecs à Rome.
ATTERBURY. — Reflections on the character of Jaspis in Virgilius of the character of Antonius Musa, physician to Augustus.
Bains et les eaux dans l'antiquité et dans les temps modernes (les). — In Revue Britannique.
Bibliothèque médicale.
Bibliotheca grœca.
BOTTENTUIT (Dr). — Hydrothérapie, son histoire, ses théories.
CHOULANT. — Handbuch der Bucherkunde für die altere medica.
DAREMBERG (Dr). — La Médecine. Histoire et doctrines.
DEZOBRY et BACHELET. — Dict. général de biographie et d'histoire.
DION. — Œuvres. LIII. 30.
DIEULAFOY (Dr). — Manuel de Pathologie interne.
FLEURY. — Traité pratique et raisonné d'hydrothérapie.
HIPPOCRATE. — Aphorismes.
HALLER. — Bibliotheca Botanica.
HORACE. — Œuvres.
LADVOCAT. — Dict. historique et bibliographique.
LECLERC. — Histoire de la Médecine.
MARTIAL. — Œuvres.
Mémoires de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres. I.
MENIÈRE. — Etudes médicales sur les poètes latins.
MONTFALCON. — Précis de bibliographie médicale.
Nouvelle bibliographie universelle.
Pauli ægeneti medici opera. — Lugduni MDLI.
PERSE. — Œuvres complètes.
PLINE. — Histoire naturelle.
SÉNÈQUE (A.). — Lettres.
SPRENGEL. — Histoire de la Médecine.
SUÉTONE. — Vie des douze Césars.
Thesaurus antiquitatum grœcarum.
VIRGILE. — Œuvres princip. Œneïde.

APPENDICE

Sur le nom de Musa et les auteurs qui en font mention

Musa Pomponiorum cognomen, Nummi veteres. Huic vero Antonio manu misso ex servitute adhœrerat. Meminit ejusdem Suetonius inf. cap. LXXXI. — Plinius lib. IX cap. VIII et libr. XXIX cap. I. — Horat. Epistol. ad Vahalam. — Dion lib. LIIII.

Fratrem habuit Euphorbium, regis Jubœ medicum a quo Euphorbiœ herbœ nomen. Plin. lib. XXV cap. VII (Torrentius).

Source bibliographique. — Suetonius Tranquillus ex recensione Johannis Georgii Grœvii cum notis Isaaci Casauboni Lœvini Torrentii Theodori Mercilii et aliorum 1672.

Sur les bains froids donnés à Auguste

Refert Dionysius Halicarn. « Antonius Vero Musa, cum nihil Augustus eorum, qui maxime ad sanationem opus erant, posset, facere, lavacris *frigidisque* potionibus sanitati restituit : quam ob rem etiam pecunia ei ab Augusto et Senatu mulcta, ususque annuli aurei (libertus enim erat), datus est immunitasque non ipsi modo, sed omnibus eamdem artem exercentibus, in posterimum quoque tempus concessa. »

Sur la température des bains

Aqua vel erat *calida*, vel *tepida*, vel *frigida* lavatio, postea cibus et somnus, Erat et cella olearia, ubi unguenta et odores, unctio enim necessaria.

De Medicis et balneis antiquorum schediasma ad Jac. Gaddium Patritium Flor.

Alium locum reperio, qui mihi scrupulum injicit non parvum, ex Seneca epist. LXXXVI cum de suis balneis loquitur : « Adeo (inquit) erant *Calida*, ut convictum in aliquo scelere servum vivum lavari oportet. » (Idem.)

Il est tout à fait certain cependant que jusqu'à la fin de l'empire romain, les bains froids et chauds existèrent.

Sur l'origine des bains froids

Totos autem fuisse lotos aliquando, cum videlicet ab exercitiis gymnaticis, quod sudorem aqua abluere salubre judicaretur, ideo milites in campo decurrebant exercebanturque, tum in Tiberi vicino natabant (ut notissimum), cives vero delicatiores, aqua calida sœpe in balneis se abluebant. (Idem.)

Voyez aussi à ce sujet : « Antiquitatem romanarum corpus absolutissimum M.DCXX. » De Thermis, p. 80 à 87 inclus.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Avant-propos 9
Préface 11
I. — L'hydrothérapie avant Musa 13
II. — Les prédécesseurs d'Antonius Musa à la Cour d'Auguste 19
III. — Ce que l'on sait d'Antonius Musa 23
IV. — Influence de Musa à Rome 31
V. — La matière médicale d'A. Musa 33
Conclusion 37
Bibliographie 39
Appendice 41

LOUVIERS, IMP. EUG. IZAMBERT

LOUVIERS, IMP. EUG. IZAMBERT





